



## Dispositions générales et indications complémentaires

Inscription	<p>Nous attendons vos inscriptions avec plaisir : par écrit, mail ou en ligne, ou par téléphone. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. En règle générale, il est possible de démarrer une activité en cours de route.</p> <p>Délai d'inscription : une semaine avant le début des activités. Les inscriptions plus tardives ne peuvent, hélas, pas toujours être prises en considération.</p>
Confirmation d'inscription	<p>Nous vous faisons parvenir une confirmation d'inscription. Lors de l'annulation d'une activité, nous vous avertissons à temps.</p>
Montant d'une activité	<p>A moins d'une précision supplémentaire, le montant annoncé comprend les frais matériels. En outre, la majorité des animations sont proposées à des tarifs préférentiels aux membres de l'Ecole Nature See Land.</p>
Paiement	<p>Selon le cas, le paiement s'effectue à l'avance ou au comptant à la personne qui anime l'événement.</p>
Annulation et activités manquées	<p>L'annulation est sans frais jusqu'à 24 heures avant le début du cours. Lors d'une annulation plus tardive, le montant total est facturé. Les ateliers manqués ne bénéficient d'aucune réduction et ne peuvent être rattrapés.</p>
Assurance	<p>L'assurance est à la charge des participants.</p>
Cours privés ou pour entreprises	<p>L'Ecole Nature See Land dispose d'une grande expérience en matière de cours aux particuliers et en entreprise. Raison pour laquelle nous serions heureux de créer, pour vous, une activité selon votre demande.</p>
Devenez membre de l'Ecole Nature See Land.	<p>L'Ecole Nature See Land est une association d'utilité publique. Plus de 100 membres, particuliers et collectifs, soutiennent notre offre diversifiée et profitent de tarifs préférentiels. Les cotisations annuelles sont les suivantes :</p> <p>CHF 30.– Particulier CHF 50.– Couple ou famille CHF 100.– Collectif</p>